



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous !

N°7

SOMMAIRE

Page 2 :

Diplômes Fédéraux

Page 3 :

Pass'Sport

Page 4 :

Désignez vos Éducateurs

Page 5 :

Assurance licences 26/27

Page 6 :

Campagne des Licences 26/27

Page 7 :

Dispositifs F.A.F.A

Page 8 :

FMI

Page 9 :

Assistance Juridique

Pages 10 & 11 :

Procès Verbaux

Page 12 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Diplômes Fédéraux



Le compte à rebours est lancé. Les inscriptions aux Diplômes Fédéraux pour la saison 2026-2027 sont ouvertes jusqu'au 16 septembre 2026.

Vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation ? Développer vos compétences ?

Préparer l'encadrement de vos équipes et répondre aux obligations liées à certaines compétitions ?

Trois Diplômes Fédéraux sont proposés :

DF Coach Jeunes ;

DF Coach Seniors ;

DF Responsable École de Football.

Clôture des inscriptions : 16 septembre 2026.



Cliquez ici pour s'inscrire et tout savoir sur les diplômes fédéraux !





Pass'Sport



Bonne nouvelle pour les familles. Et pour les clubs.

Le Pass'Sport concerne désormais les jeunes de 6 à 17 ans sous conditions de ressources.

L'aide est fixée à 50 euros et vient directement en déduction du coût de l'inscription.

Il peut aider à franchir la porte du club.

Le retour des 6-13 ans constitue donc une vraie opportunité pour le football francilien.

Pour tout savoir sur le Pass'Sport, [cliquez ici](#) !





Désignez vos Éducateurs



À l'approche de la reprise des Championnats, la Ligue rappelle aux clubs les obligations relatives à la désignation des éducateurs responsables de leurs équipes pour la saison 2026-2027.

Selon le Championnat dans lequel évolue l'équipe, cette désignation peut être assortie d'une obligation de diplôme. Dans tous les cas, les clubs concernés doivent avoir effectué les démarches nécessaires **avant le premier match de Championnat de l'équipe**.

Afin de les accompagner dans cette démarche, **un mail a été adressé dans le courant de la semaine 31 à l'ensemble des clubs concernés**, précisant les **obligations applicables** à leurs équipes et les modalités de désignation des éducateurs.



[Cliquez ici](#) pour tout savoir sur cet article.



Assurance licences 26/27



La Ligue de Paris Île-de-France de Football met à la disposition de ses clubs deux guides pratiques réalisés par HELMETT SPORT, cabinet en charge de la gestion des contrats d'assurance licence.

Au quotidien, les clubs organisent bien plus que des rencontres et des entraînements. Journées portes ouvertes, stages, repas de fin de saison, assemblées générales ou encore actions caritatives rythment également la vie de nos associations.

Parce que chaque activité peut soulever des questions en matière d'assurance, la Ligue souhaite permettre à ses clubs d'identifier facilement les garanties dont ils bénéficient et de savoir dans quelles situations une couverture complémentaire peut être nécessaire.

- [Un guide pour mieux comprendre les garanties](#)
- [Un document dédié aux manifestations des clubs](#)

Pour tout savoir sur l'assurance licences, [cliquez ici](#) !





Campagne des Licences



Ce qui change pour les clubs

La Fédération Française de Football poursuit la modernisation de ses démarches administratives pour la saison 2026-2027. Constatant que la dématérialisation des licences a été parfaitement intégrée et acceptée, elle devient désormais la seule procédure possible pour effectuer une demande de licence.

Concrètement, toutes les démarches devront être réalisées via les parcours dématérialisés : renouvellements, nouvelles demandes ou changements de club. Cette évolution concerne l'ensemble des licenciés, qu'il s'agisse des joueurs, éducateurs, arbitres, dirigeants ou volontaires.

Avec cette nouvelle organisation, les demandes de licences ne pourront plus être effectuées de manière classique via Footclubs. **L'objectif est de simplifier les démarches administratives et de faciliter le traitement des dossiers pour les clubs comme pour les licenciés.**



[Cliquez ici](#) pour avoir accès au processus de la saisie des licences !

75 77 78 91
92 93 94 95



Dispositifs F.A.F.A



Les demandes d'aide au titre du **Fonds d'Aide au Football Amateur** (FAFA) sont désormais **ouvertes** pour la saison **2026-2027**. Clubs, instances territoriales et collectivités locales peuvent dès à présent consulter les nouveaux cahiers des charges et déposer leurs dossiers de demande de financement. **Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) 2026-2027** accompagne les projets à travers quatre volets :

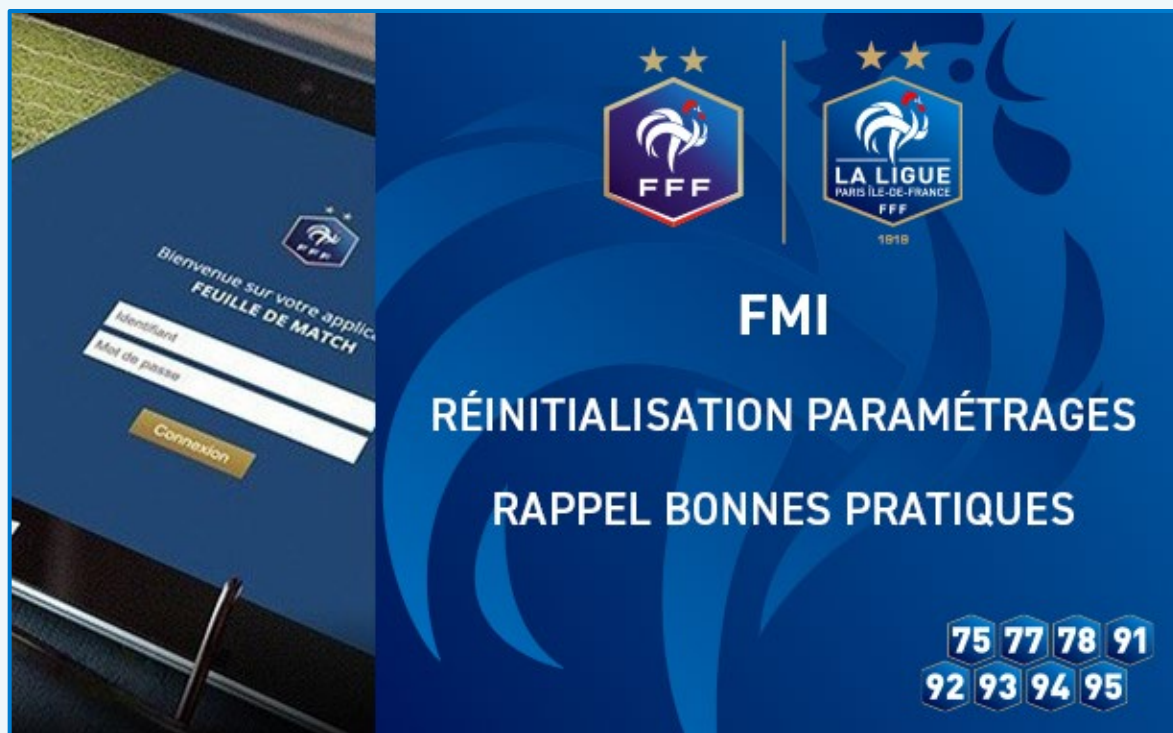
- FAFA ÉQUIPEMENTS
- FAFA TRANSPORTS
- FAFA EMPLOI
- FAFA FORMATION

Pour tout savoir sur le F.A.F.A, [cliquez ici !](#)





FMI



En vue de la saison 2026-2027 et du retour des comp  titions, voici des informations ci-dessous sur la r  initialisation des param  trages de la FMI ainsi qu'un rappel sur les bonnes pratiques de d  but de saison.

Plusieurs points sont abord  s dans cet article :

1. Version disponible
2. Mots de passe
3. Param  trage utilisateurs /   quipes
4. Pr  paration des   quipes
5. R  cup  ration des rencontres et chargement des donn  es du match -
Uniquement l'  quipe recevante !
6. Ressources d'aide



Cliquez ici pour tout savoir sur r  initialisation des param  trages de la FMI ainsi qu'un rappel sur les bonnes pratiques de d  but de saison.



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Procès Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors



Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations

Commission Régionale Prévention
Médiation Éducation



Commission d'Appel Chargé des Affaires Courantes



Procès Verbaux



Commission Régionale Futsal
N°3

Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives



Commission Régionale Futsal
N°4



Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra	01 85 90 04 90
DUBOIS Alexia	01 85 90 03 77
NOGUEIRA Stacy	01 85 90 03 73
RAHMI Sofiane	01 85 90 03 79
SALISSOU Raïssa	01 42 44 12 25
THIENNOT LONCAR Camille	01 85 90 03 71

Responsable IR2F

Modules Spécifiques

Chargée de Formation BEF

Chargée de Formation BMF

Formation Initiale Arbitrage

Formation Pro Continue

Retrouvez toute l'actualité du Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

